



**RETURN OFFERS TO:
RETOURNER LES OFFRES A:**

Soft Copy / Copie électronique :

Attention: Lisa Latendresse

Email: Lisa.Latendresse@rcmp-grc.gc.ca

See Offeror Instructions – Submission of Offers herein for more information.

Voir les Instructions à l'intention des offrants -
Présentation des offres aux présentes pour des plus amples renseignements.

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries:

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE

Title – Sujet Ergonomic Duty Belt and Padded Duty Belt / Ceinturon de service ergonomique et Ceinturon de service rembourré		Date May 26, 2022 / le 26 mai 2022
Solicitation No. – N° de l'invitation 202204271		Amendment No. – N° de la modification 004
Client Reference No. - No. De Référence du Client		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	14:00	EDT (Eastern Daylight Time) HAE (heure avancée de l'Est)
On / le:	June 23, 2022 / 23 juin 2022	
F.O.B. – F.A.B	GST/HST – TPS	Duty – Droits
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services		
Instructions See herein – Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Lisa Latendresse Lisa.Latendresse@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone		Facsimile No. – No. de télécopieur



La présente modification vise à répondre à des questions reçues pendant la période de soumission. Les réponses aux questions supplémentaires seront publiées dans la prochaine modification.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 20:

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires – Renseignements généraux – 2) il est indiqué : « Tous les autres critères techniques obligatoires (b à e) doivent être remis par voie électronique à l'attention de la personne indiquée à la page 1 de la demande de soumission avec l'offre. ». Est-ce que vous pouvez préciser ce qui est requis, étant donné que seulement l'annexe C doit être remplie par l'offrant?

Réponse 20:

Comme il est mentionné à l'article 4.1.1, les éléments b à e renvoient aux documents justificatifs indiqués dans la colonne intitulée Méthode d'évaluation de l'annexe C, qui doivent être fournis par l'offrant.

Question 21:

5.2.6 Conditionnement, marquage et étiquetage – Est-ce que le gouvernement peut fournir les numéros d'articles de la GRC ou est-ce que ces numéros peuvent être exclus pour les échantillons?

Réponse 21:

Un espace pour le numéro d'article (par exemple 0000-000 ou un numéro similaire) devrait être prévu sur les étiquettes des échantillons des ceinturons. Cependant, le numéro d'article n'est pas requis à l'étape des échantillons.

Question 22:

En ce qui concerne le paragraphe 5.2.6 de l'annexe B du document PD-PE-118, Description d'achat, Ceinturon de service. - Le gouvernement permettrait-il que les étiquettes et les marques soient apposées uniquement sur le conditionnement?

Réponse 22:

À tout le moins, les ceintures intérieure et extérieure doivent comporter une étiquette sur laquelle figure le numéro d'article correspondant. Si les autres renseignements exigés ne sont pas indiqués sur l'étiquette du ceinturon, ils doivent être inscrits sur le conditionnement ou l'étiquette volante du produit.

Question 23:

Si, dans le guide des tailles, les tailles sont exprimées en caractères alphabétiques et numériques, est-ce que des ceinturons, dont la taille est marquée en caractères alphabétiques, seront conformes aux exigences de l'article 5.4.3 de l'annexe C – Grille d'évaluation?

Réponse 23:

À condition que dans le guide des tailles, les tailles soient exprimées en caractères alphabétiques et numériques, les ceinturons dont la taille sera marquée en caractères alphabétiques seront acceptables pour les échantillons.

Question 24:

Je suis à l'étape d'envoyer une boîte contenant des échantillons pour le Ceinturon de service ergonomique sous l'invitation 202204271.

Nous voulons expédier notre boîte et s'assurer que nous suivons bien les consignes d'expédition.

Selon les directives, il faut en plus de la première adresse, située au 73 Promenade Leikin, s'assurer d'inscrire l'adresse de réexpédition (440 Coventry).



J'aimerais que vous m'expliquiez comment indiquer la 2e adresse sur un seul connaissance.

Réponse 24:

L'adresse complète, exactement telle qu'écrite dans les instructions, doit être clairement lisible sur chacune des boîtes elles-mêmes. Le 73, Leikin est l'adresse principale à employer sur le connaissance. L'adresse de réexpédition (« réacheminer au : 440, ch. Coventry, entrepôt) peut figurer sur le connaissance si celui-ci a un espace pour les instructions spéciales. Sinon, veuillez inscrire l'adresse de 73 Leikin sur le connaissance et contentez-vous d'inscrire clairement, sur chacune des boîtes, l'adresse complète exactement telle qu'elle figure dans les instructions.

Tous les autres termes et modalités demeurent inchangés.